DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2022

Une fille violée en commune Bukirasazi, province Gitega

En date du 3 octobre 2022, sur la colline, zone et commune Bukirasazi, province Gitega, M.A., âgée de 12 ans, a été violée par Longin Sinzobatohana, commerçant de 43 ans. Selon des sources sur place, la victime travaillait comme domestique chez Longin et ce dernier avait l'habitude de l'appeler dans sa chambre pour la violer. Ce jour-là, l'enfant a refusé et Longin l'a menacée en lui disant qu'il allait la tuer si elle refusait et si elle révélait le secret à sa femme. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et les voisins sont intervenus pour voir ce qui se passait dans la maison car la femme du présumé auteur était au service. Selon les mêmes sources, Longin a été arrêté et conduit au cachot communal du poste de police de Bukirasazi. Après l'interrogatoire chez l'OPJ, il a été transféré au cachot du parquet de Gitega avant d'être conduit à la prison de Gitega.

Une femme battue et blessée en commune Giheta, province Gitega.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 octobre 2022 indique qu'en date du 25 septembre 2022, vers 22 heures, sur la colline Kiremera, zone et commune Giheta, province Gitega, Consolate Sinamenye, âgée de 43 ans, a été battue et blessée au niveau de l'oeil par son mari, Xavier Ntakarutimana, âgé de 56 ans. Selon des sources sur place, ce dernier venait de rentrer et a pris un couteau pour couper la tête de sa femme en croyant que celle-ci était ensommeillée. Comme cette femme n'avait pas encore pris le sommeil, elle a été touchée au niveau de l'œil et elle a été secourue par des voisins qui l'ont conduite au CDS Giheta avant d'être transférée au Centre Humura. Selon les mêmes sources, le lendemain, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot au cachot du parquet de Gitega. Par après, ce présumé auteur a été relâché après un règlement à l'amiable de l'affaire.

LIGUE ITEKA

Une fille violée en commune et province Muramvya

En date du 3 octobre 2022, sur la colline Mpehe, commune et province Muramvya, K.N., âgée de 17 ans, a été violée par Elvis Hacimana, âgé de 32 ans. Selon des sources sur place, la victime rentrait seule à la maison dans la nuit et elle a croisé Elvis qui lui a proposé de l'accompagner. Selon les mêmes sources, arrivés dans un buisson, Elvis l'a prise par force et l'a violée. La victime a crié et des gens qui sont intervenus ont attrapé Elvis et l'ont conduit au cachot du commissariat provincial de police de Muramvya tandis que la victime a été conduite au CDS de Bugarama pour des soins médicaux.

Une femme violée en commune et province Rumonge

Dans la nuit du 5 octobre 2022, à l'hôtel Kanyamuneza, au quartier Swahili, commune et province Rumonge, P.M, âgée de 19 ans, a été violée par OPJ Nathanaël Ntakarutimana, matricule 1490 du commissariat communal de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, la victime était détenue au cachot du commissariat communal de police de Rumonge où elle a été sortie par l'OPJ Nathanaël qui l'a conduite à cet hôtel pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime était détenue avec son mari dans ce cachot. En date du 6 octobre 2022, le présumé auteur a été arrêté et en date du 8 octobre 2022, il a été auditionné au cours d'un procès de flagrance par le TGI Rumonge.

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 2 octobre 2022, vers 17 heures, à Birongozi, sur la colline, commune et province Rutana, Pascaline Nduwimana, âgée de 23 ans, cultivatrice, a été battue et blessée au niveau du cou à l'aide d'un couteau par son mari, Jean Marie Ndayisaba, âgé de 34 ans, coiffeur à Birongozi. Selon des sources sur place, cette femme a été accusée d'infidélité. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana avant d'être transférée à l'hôpital de Makamba tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Rutana. En date du 6 octobre 2022, Jean Marie a comparu devant le TGI de Rutana en flagrance et a été condamné à une peine de 20 ans de servitude pénale principale.

Une femme battue en commune et province Rutana

En date du 7 octobre 2022, vers 18 heures, sur la sous-colline Karindo, colline, commune et province Rutana, Emelyne Nintunze a été battue au niveau de l'œil droit à l'aide d'un bâton par son mari, Eric Minani. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au Centre de Santé de Rutana tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Rutana. Selon les mêmes sources, l'origine de cet incident était le refus à son mari de la vente d'une propriété foncière.

Un homme violé en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2022, indique qu'en date du 5 octobre 2022, dans la nuit, sur la colline Kavumu, zone Mu-rima, commune et province Kayanza, Emmanuel Nahayo, cultivateur, âgé de 23 ans, originaire de la colline Ngoma, commune Kabarore, province Kayanza, a été violé par Anicet Sindikubwayo, chef de colline Kavumu, membre du parti

LIGUE ITEKA

CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Emmanuel Nahayo qui vivait chez Anicet depuis mars 2022, avait com-mencé à subir des violences sexuelles au mois de juin 2022, pendant la nuit quand il dormait dans sa chambre. En date du 5 octobre 2022, la journée, il avait tout révélé à la femme d'Anicet Sindikubwayo et celle-ci lui avait demandé de lui faire signe en toussant plusieurs de fois dès que son mari com-mençait à le violer. Selon les mêmes sources, quand cet homme est revenu comme d'habitude pour le violer, Emmanuel Nahayo a réagi conformément à ce que cette femme lui avait dicté et c'est ainsi qu'Anicet a été attrapé en flagrant délit. Cette femme les a battus à coups de bâton avant de chas-ser la victime. Cette dernière s'est rendu au CDFC pour rapporter les faits et le responsable dudit centre a porté l'affaire à l'administrateur communal qui a alors ordonné l'arrestation du présumé auteur en date du 6 octobre 2022. Ce dernier a été conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza tandis que la victime a été transférée au Centre Seruka de Bujumbura pour la prise en charge médicale et psy-chologique.

Une fille violée et mariée de force en commune Gishubi, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2022 indique qu'en date du 21 sep-tembre 2022, vers 20 heures, sur la colline Ru-hande, commune Gishubi, province Gitega, J.I., âgée de 16 ans, a été violée et mariée de force par Onesphore Niyikigongwe, âgé de 20 ans, commer-çant. Dans l'après-midi, la victime avait été invitée par Onesphore à prendre un verre ensemble dans sa boutique. Selon des sources sur place, la victime qui venait de passer quelques heures dans cette bou-tique, a demandé à Onesphore de l'accompagner chez elle dans la nuit mais il a refusé et l'a plutôt violée. Selon les mêmes sources, la victime est arri-vée à la maison, vers 23 heures, en train de pleurer, a expliqué ce qui lui est arrivée mais ses parents ont refusé de la recevoir et l'ont fait retourner chez Onesphore Niyikigongwe, la même nuit. Le lende-main, Sévérin Ndayizeye, OPJ de la commune Gis-hubi a arrêté le présumé auteur mais quelques heures après, il l'a relâché suite à l'arrangement à l'amiable des parents des deux parties. Celles-ci se sont convenues d'aller à l'Etat-Civil pour marier Onesphore et la victime mais l'Administrateur de la commune Gishubi, Marie Chantal Nduwayezu s'y est opposé. Après, la victime est descendue en zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie où Onesphore a fait louer une maison pour y vivre ensemble avec le présumé auteur.

Une fillette violée en commune Nyamurenza, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 octobre 2022 indique qu'en date du 29 septembre 2022, sur la colline Kaganda, zone et commune Nyamurenza, province Ngozi, M.A., âgée de 11 ans, écolière en 4ème année, a été violée dans une forêt par Ndikumana, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, l'enfant rentrait de l'école et ce conducteur de taxi-moto l'a conduite dans cette forêt où il l'a violée. Selon les mémés sources, la victime a crié au secours mais la population est intervenue deux heures après. Ce conducteur de taxi-moto a été arrêté par un OPJ et conduit au cachot communal de police de Kiremba tandis que la victime a été conduite au CDS Nyamurenza pour des soins médicaux.

Une femme violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 octobre 2022 indique que du 13 au 20 mai 2022, A. H., enceinte, âgée de 29 ans, a été violée et tabassée à l'aide des bâtons et des coups

LIGUE ITEKA

de pied sur tout son corps, par des membres de la milice Imbonerakure dirigés par Elysée Ngayempore, leur chef au quartier Musama V, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, en date du 13 mai 2022, vers 23 heures, à l'avenue Dama n°19, au quartier Musama V, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Bujumbura, A.H. avait été attaquée et enlevée de chez elle par ces membres de la milice Imbonerakure qui cherchaient son mari qui était en conflit foncier avec ce chef des Imbonerakure. Celui-ci voulait s'approprier de sa parcelle et s'était même procuré de faux papiers de cette parcelle en conflit. Ces Imbonerakure ont pris cette femme et ainsi que son cousin, Alain Sibomana, âgé de 31 ans et ces deux victimes ont été conduites dans un endroit inconnu. En date du 18 mai 2022, A.H. a été retrouvée par deux femmes qui se rendaient aux champs dans la réserve naturelle de la Rukoko, sur la colline Vugizo, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural en état critique et ces femmes l'ont emmenée dans l'un des centres de santé de Gatumba pour des soins médicaux et par après, elle a avorté des jumeaux. Alain Sibomana qui était enlevé avec cette femme n'a pas été retrouvé depuis ce jour après que sa famille l'ait cherché au cachot de la zone urbaine de Kanyosha, au cachot de la brigade de Gatumba et au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Regina Mundi.

Une fillette violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 octobre 2022 indique qu'en date du 23 octobre 2022, dans l'après-midi, au quartier Kigwati-Rugogwe communément appelé site des déplacés de Buhiga, zone et commune Buhiga, province Karuzi, A.I., âgée de 3 ans, a été violée par Misigaro, âgé de 47 ans, pensionné de la FDN, chez lui, quand ses parents étaient au marché. Selon des sources sur place, la victime a révélé les faits à sa mère le soir et celle-ci a directement conduit l'enfant au CDS Buhiga pour des soins. Des infirmiers de garde de ce CDS l'ont examinée, ont trouvé que le sexe de cet enfant était endommagé et l'enfant a été transféré à l'hôpital de Buhiga, le lendemain. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris le large, très tôt le matin du 24 octobre 2022.

Une fille violée en commune et province Kirundo

En date du 17 octobre 2022, sur la colline Rugero, commune et province Kirundo, A.G., âgée de 16 ans, a été violée chez elle par son demi-frère, Anicet Murengerantwari, âgé de 25 ans, pendant la pluie. Selon des sources sur place, la victime venait de l'école et elle a beaucoup crié pour que les voisins viennent la secourir mais comme la pluie tombait elle n'a pas été secourue. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Kirundo pour des soins médicaux tandis qu'Anicet a été arrêté et conduit au cachot du parquet de Kirundo pour la suite du dossier. Signalons que le présumé auteur était grandi chez son oncle paternel après la mort de ses parents, à l'âge de 15 ans et ne vivait plus chez son oncle après des études en métier.

Sept filles écolières victimes du trafic d'êtres humains en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 octobre 2022 indique qu'en date du 10 octobre 2022, Hafashimana Eclésiane, âgée de 16 ans, Judith Niyoyitungira, âgée de 15 ans, Médine Igiraneza, âgée de 14 ans, Estella Nibigira, âgée de 14 ans, Divine Kabura, âgée de 17 ans,

LIGUE ITEKA

Anne Lyse Nishimwe, âgée de 13 ans et Anésie Nihorimbere, âgée de 15 ans, toutes élèves à l'Ecole Fondamentale de Nyakuguma, zone Kigwena, commune et province Rumonge, ont été enlevées de cette école et ont été conduites à Kabonga, commune Nyanza-lac de cette province par Elvanie Niyintunze, résidant sur la colline Nyakuguma. Selon des sources sur place, Elvanie Niyintunze avait recruté ces filles et leur a payé des frais de transport jusqu'à Kabonga dans une famille d'accueil dont une cousine d' Elvanie les a fait traverser à la frontière Burundo-Tanzanienne afin de les marier de force aux hommes veufs en Tanzanienne à l'insu de leurs familles. Selon les mêmes sources, en date du 12 octobre 2022, Elvanie Niyintunze qui a été arrêtée par des policiers de Rumonge après avoir été dénoncée par une élève qui a échappé à ce réseau a donné des informations sur les lieux où se trouvaient ces filles. Ainsi, un des membres des familles des victimes s'est rendu en Tanzanie pour chercher les victimes et en date du 24 octobre 2022, il est revenu à Rumonge avec Eclasiane Hafashimana, Judith Niyoyitungira et Medine Igiraneza. Celles-ci avaient déjà été percées les oreilles et avaient commencé à être encadrées pour une nouvelle vie de femme.

Tentative de viol en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2022 indique qu'en date du 21 octobre 2022, vers 21 heures, sur la route non macadamisée Muramvya centre-commune Bukeye, M.I., âgée de 34 ans, a failli être violée par Jean Claude Rugeramigabo, âgé de 48 ans, membre du parti CNDD-FDD, chauffeur de véhicule de transport en commun de marque « Toyota Noah », originaire de la colline Burambana, commune et province Muramvya, résidant au quartier Kigwati, commune et province Muramvya. Selon des sources sur place, Jean Claude qui transportait des passagers quittant Bujumbura et se rendant à Muramvya a promis à M.I de la conduire jusqu'à Gitega et tous les passagers sauf M.I. sont descendus à Muramvya. Ce chauffeur a trompé M.I de la conduire à Gitega mais il a dévié l'itinéraire jusqu'à un endroit où il n'y avait personne pour la secourir ; il a arrêté le véhicule, a commencé à contraindre la femme de faire des rapports sexuels; il a déchiré les habits de la dame qui lui a dit d'aller plutôt dans un hôtel proche. Elle lui a même dit que c'est elle qui allait payer les frais d'hôtel et le chauffeur l'a accepté. Une fois ils sont arrivés à un endroit où il y avait des gens, cette femme a crié au secours et des passants sont intervenus. Les forces de l'ordre qui étaient sur les lieux ont arrêté le chauffeur et la victime avant de les conduire la même nuit au cachot de la police.

Une fillette violée en commune Giheta, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 novembre 2022 indique qu'en date du 28 octobre 2022, vers 19 heures, sur la sous-colline Nyarugongo, colline Bihororo, commune Giheta, province Gitega, A.U., âgée de 3 ans, accueillie par une femme, a été violée par Félix Nduwayezu, célibataire, âgé de 40 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était seule à la maison et ce présumé auteur l'a violée en lui promettant des avocats. Selon les mêmes sources, l'enfant a pleuré, a crié au secours et des voisins sont intervenus. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de police à Giheta tandis que la victime a été évacuée vers l'hôpital Saint Joseph de Giheta pour des soins médicaux.

LIGUE ITEKA

Une femme persécutée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2022 indique qu'en date du 29 octobre 2022, vers 21 heures, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la nommée Sabimbona, âgée de 30 ans, membre du parti CNDD-FDD, a failli être tuée par son mari, Bushanyagari, âgé de 33 ans, membre du même parti. Selon des sources sur place, Bushanyagari, est rentré du bistrot étant ivre et arrivé à la maison, il a pris une machette pour tuer sa femme mais celle-ci a pris fuite avec ses enfants. Selon les mêmes sources, par après, Bushanyagari a tué sa vache sur place avant d'être arrêté par les voisins qui l'ont conduit au cachot de la police à Buhiga. Bushanyagari voulait vendre une parcelle de marais et un boisement de cèdres mais sa femme s'y était opposée.

Une fillette violée en commune Giheta, province Gitega

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 13 novembre 2022 indique qu'en date du 3 novembre 2022, vers 18 heures, sur la colline Gihehe, zone Kabanga, commune Giheta, province Gitega, A. M., âgée de 8 ans, a été violée par Claver Ndayisenga, cultivateur, âgé de 50 ans. Selon des sources sur place, la victime venait de la colline Muyange voisine de la colline Gihehe, où elle avait passé la journée chez ses cousins. A mi-chemin, l'auteur du crime l'a croisée et l'a violée après l'avoir menacée de la tuer si elle refusait. Selon les mêmes sources, la victime a crié en disant "Ntabara, ndapfuye" *[au secours, je meurs]* et les habitants se sont vite précipités vers le lieu et ont arrêté Claver et l'ont conduit au poste de police de Giheta tandis que la victime a été conduite au Centre Humura pour les soins. Le présumé auteur a été par la suite transféré à la prison centrale de Gitega après un procès de flagrance tenu en date du 7 novembre 2022.

Une personne blessée en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la ligue iteka en date du 13 novembre 2022 indique qu'en date du 2 novembre 2022, le matin, sur la colline Nyarurambi, commune Gatara, province Kayanza, Firmin Miburo âgé de 52 ans a été blessé au niveau du tibia par Astérie Ntahomvukiye, sa femme. Selon des sources sur place, la victime voulait commercialiser du charbon de bois à l'insu de sa femme. Selon les mêmes sources, après 30 minutes de querelles, Astérie a pris un gros caillou et l'a lancée au niveau du tibia de son mari. Selon les mêmes sources, des voisins sont vite intervenus et conduit la victime au CDS Gatara pour des soins médicaux. Astérie a été arrêtée et conduite au cachot communal de Gatara. En date du 4 novembre 2022, elle a été relaxée sous la demande de son mari et elle est pour le moment libre à leur domicile.

Une personne violée en commune et province Kirundo

En date du 8 novembre 2022, dans une brousse, à 50 mètres du poste de police de la colline Ceru, commune et province Kirundo, M. , malade mentale, a été violée par le nommé Safi, policier. Selon des sources sur place, ce policier a acheté des beignets pour tromper cette fille. Selon les mêmes sources, la population l'a attrapé en flagrant délit. Ce policier, séropositif a été arrêté et détenu au cachot du parquet Kirundo tandis que la victime reçoit des médicaments antirétroviraux au CDS Rukuramigabo.

LIGUE ITEKA

Une femme tabassée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 19 novembre 2022, vers 21 heures, sur la colline Magamba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Espérance, membre du parti CNDD-FDD âgée de 36 ans a failli être tuée par le nommé Mudeyi, son mari, membre du CNDD FDD, âgé de 42 ans. Selon des sources sur place, Mudeyi est rentré ivre et a commencé à injurier sa femme. Selon les mêmes sources, Mudeyi a pris une machette et l'a blessée au niveau du coup et aux mains quand Espérance tentait de se défendre. Les voisins sont intervenus et ont conduit la victime au CDS Buhiga tandis que Mudeyi a pris le large.

Un homme brûlé en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2022 indique qu'en date du 10 novembre 2022, vers 23 heures, sur la colline Gatebe, commune et province Muramvya, Jean Berchmans Ndayisenga, âgé de 47 ans, a été brûlé à l'aide d'un sachet par son épouse, Violette Nduwimana, âgée de 39 ans alors qu'il dormait. Selon des sources sur place, Jean Berchmans avait vendu un porc à l'insu de sa femme. Celle-ci lui a demandé où se trouvait l'argent reçu mais son mari n'a rien répondu et Violette l'a brûlé quand il dormait. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au centre de santé de Bugarama, le lendemain matin tandis que la présumée auteur a été conduite au cachot de la police où elle a passé trois jours avant son transfert à la prison de Muramvya.

Une personne battue en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2022, indique qu'en date du 14 novembre 2022, sur la sous-colline Nyabihuna, colline Biganda, commune et province Muramvya, Mpawenayo, âgée de 36 ans, a été battue à coup de houe au niveau de la tête par son époux, Dieudonné Nsavyimana, âgé de 41 ans. Selon des sources sur place, cette femme a été battue quand elle demandait à son mari pourquoi il avait vendu des engrais chimiques à son insu. Selon les mêmes sources, la victime a perdu connaissance et des voisins l'ont conduite à l'hôpital de Muramvya tandis que le présumé auteur a été arrêté par la police avant d'être relâché quelque temps après.

Une fille violée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 novembre 2022 indique qu'en date du 19 novembre 2022, sur la sous-colline Kigwati, colline Mukoni, commune et province Muyinga, E.B., âgée de 11 ans, originaire de cette colline, a été violée à son domicile par Issa Niyonsaba. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait surpris la petite fille qui s'apprêtait à aller puiser de l'eau et l'a violée en la menaçant de la tuer si elle osait crier. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police, en date du 23 novembre 2022.

Une fille violée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 novembre 2022 indique qu'en date du 9 octobre 2022, sur la sous-colline Kirwati, colline Mukono, commune et province Muyinga, U.A., âgée de 15 ans, a été violée par Ezéchiel, conducteur de taxi-moto, originaire de la colline Kara, commune Buhinyuza de la même province. Selon des sources sur place, la victime a été trompée

LIGUE ITEKA

par Ezéchiel qui lui a offert des cadeaux et de l'argent. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris fuite tandis que la victime a abandonné ses études car elle est tombée enceinte.

Une fille violée en commune Kabarore, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 novembre 2022 indique qu'en date du 16 novembre 2022, sur la colline et zone Mparamirundi, commune Kabarore, province Ngozi, A. M., élève en 8ème année à l'ECOFO Randa, âgée de 16 ans, a été violée par Alexis Ndagijimana, commerçant, chez lui. Selon des sources sur place, informés que la victime avait passé la nuit chez Alexis, des frères de la victime ont encerclé l'enclos du présumé auteur avant d'informer les administratifs de cette colline. Ces derniers ont arrêté la victime ainsi que le présumé auteur et les ont conduits au cachot de la zone Mparamirundi avant le transfert du présumé auteur à la prison de Ngozi. Selon les mêmes sources, la fille avait mis au monde en 2020 après avoir été engrossée par Alexis et elle avait interrompu ses études qu'elle avait reprises après 2 ans.

Une femme malmenée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 30 novembre 2022, sur la colline et commune Buhiga, province Karuzi, des habits de Bimenyimana, membre du parti CNDD-FDD, âgée 32 ans, vendeuse des ognons et épices , ont été brulés par son mari Jean Marie, âgé de 63 ans, démobilisé, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la genèse de cet acte est que cette famille n'est pas en bon terme depuis leur union il y plus de 10 ans. Le vieil homme craint et accuse toujours sa femme de prostitution. Bimenyimana avait quitté son mari et venait de passer trois mois chez elle. Selon les mêmes sources, les enfants sont allés voir leur maman et l'a informé que leur papa vient de brûler tous les habits qu'elle a laissé à la maison avec de l'acide sulfurique et la femme s'est rendue à la police. Un OPJ est allé faire un constat et a arrêté Jean Marie qui a été conduit au cachot de la police à Buhiga accusé d'avoir brûlé les habits de sa femme.

Une fillette violée en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2022 indique qu'en date du 14 novembre 2022, vers 11 heures, sur la colline Kanyinya, zone Kabanga, commune Giheta, province Gitega, C.I., âgée de 10 ans, a été violée par Lévis Niyonkuru, âgé de 18 ans quand elle allait puiser de l'eau. Selon des sources sur place, la victime était forcée de quitter la source de l'eau et transportée dans une brousse d'à côté avant d'être violée. Selon les mêmes sources, la petite fille a crié au secours et son frère est intervenu pour voir ce qui se passait. En s'approchant du lieu de l'incident, Lévis Niyonkuru a tenté de s'enfuir mais il a été attrapé par des gens qui se trouvaient dans des champs. La victime a été transportée au CDS Bukinga pour les premiers soins tandis que le présumé auteur a été conduit au cachot de la commune Giheta avant d'être transféré à la prison de Gitega.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 7 décembre 2022, au quartier social, zone, commune et province Rutana, B. N. travailleur domestique, âgée de 15 ans, a été violée par Jean Marie Ndayizeye, boutiquier, âgé de 31 ans, dans une maison en construction. Selon des sources sur place, la victime a crié et des voisins qui sont intervenus ont attrapé Jean Marie. Ce dernier a été conduit par des policiers au cachot du commissariat communal de Rutana tandis que la victime a été dépêchée à l'hôpital de

LIGUE ITEKA

Rutana pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 décembre 2022 indique qu'en date du 2 décembre 2022, vers 20 heures, sur la colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, E. N., âgée de 16 ans, travailleuse domestique, a été violée par Bosco Barakamfitiye, âgé de 52 ans, cultivateur. Selon des sources sur place, la victime était avec un enfant de 4 ans quand le présumé auteur s'est introduit dans la maison pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et des voisins qui sont intervenus ont trouvé la victime couverte de sang. Cette victime a été conduite à l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police de Kayanza sis à la colline Kinga sur l'ordre de l'administrateur communal Kayanza, Gilbert Nyandwi.

Une femme violée en commune et province Kayanza

En date du 7 décembre 2022, vers 19 heures, sur la colline Maruri, zone Kabuye, commune et province Kayanza, M.N., âgée de 62 ans, a été violée par des inconnus près du ménage d'un certain Onésime Muhoza. Selon Silas Niyonzima, chef de zone Kabuye, la victime a été trouvée ayant perdu connaissance par le voisin d'Onésime Miburo. La même source fait savoir que la victime provenait du centre Kabuye pour l'achat de la farine de manioc. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au centre de santé Kabuye pour des soins médicaux. Onésime Miburo, résidant tout près du lieu de l'incident a été arrêté et conduit dans la même nuit au cachot du commissariat communal de police de Kayanza mais il plaidait non coupable contre des accusations lui reprochées.

Une femme battue en commune Rutegama, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2022 indique qu'en date du 28 novembre 2022, sur la colline Nkonyovu, commune Rutegama, province Muramvya, Gloriose Nahayo, âgée de 44 ans, a été d'abord enfermée dans la chambre à coucher et ensuite battue par son mari, Antoine Ntakarutimana, âgé de 53 ans, à l'aide d'un pilon. Selon des sources sur place, accusée de gaspiller la richesse familiale, la victime subissait des violences de la part de son mari depuis un certain temps. Selon les mêmes sources, alerté par les cris des enfants, des voisins sont intervenus et ont immédiatement évacué la victime vers l'hôpital de Kiganda où la victime a été alitée tandis que le présumé auteur a pris le large.

Une femme blessée en commune Muruta, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 décembre 2022 indique qu'en date du 12 décembre 2022, sur la colline Yanza, commune Muruta, province Kayanza, Marie Rose Munezero, âgée de 32 ans, a été blessée à l'aide d'un couteau au niveau du bras par son mari, Thatien Minani, âgé de 36 ans. Selon des sources sur place, vers 19 heures, le mari de la victime a été arrêté lorsqu'il était en train de faire des relations sexuelles avec une autre femme par des membres du comité mixte de sécurité mais ces derniers l'ont relaxé, une heure après. Arrivé à la maison, Thatien Minani a été grondé par son épouse l'accusant d'entretenir des relations extraconjugales avec d'autres femmes d'où Thatien Minani a sauté sur sa femme et l'a blessée avec un couteau. Leurs

LIGUE ITEKA

voisins sont intervenus et ont évacué la victime vers le CDS de Yanza avant d'être transférée à l'hôpital Kayanza. Le présumé auteur a été arrêté la même nuit et a été conduit au cachot communal de Muruta et puis il a été transféré au cachot du commissariat de police à Kayanza.

Une fillette violée en commune Bisoro, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 décembre 2022 indique qu'en date du 15 décembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Kirika, commune Bisoro, province Mwaro, B.K. âgée de 3 ans, a été violée par Thierry Hatungimana, âgé de 20 ans. Selon des sources sur place, ce présumé auteur a rencontré l'enfant à 50 mètres de chez elle et lui a dit de l'accompagner jusqu'à une boutique pour lui acheter des beignets. Selon les mêmes sources, la victime l'a suivi et a été violée dans une bananeraie. La victime a été conduite à l'hôpital de Kibumbu tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Bisoro, vers 17 heures.

Une fillette violée en commune Tangara, province Ngozi

En date du 27 décembre 2022, vers 17 heures, au centre et zone Musenyi, commune Tangara, province Ngozi, S.K., âgée de 15 ans, a été violée chez elle par le nommé Nahumurenyi, âgé de 42 ans, marié. Selon des sources sur place, cet incident s'est produit lorsque la fille venait du marché et le vieux profitant de l'absence des membres de sa famille. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté le même jour et deux jours après il a été libéré.

Une femme battue en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 décembre 2022 indique qu'en date du 24 décembre 2022, vers 11 heures, sur la colline Kibogoye, commune et province Muramvya, Souavis Nahimana a été battue par son mari, Gervais Ndihokubwayo. Selon des sources sur place, Gervais a profité de l'absence de ses 5 enfants et a surpris sa femme Souavis qui était en train de préparer le repas. Il l'a battue à l'aide d'un grand bâton et des coups de poing. La victime a perdu connaissance et les voisins qui sont intervenus ont évacué la victime vers l'hôpital de Muramvya. Selon les mêmes sources, il y avait quelques temps, Gervais disait à la victime qu'il ne voulait plus d'elle et qu'il avait trouvé une autre femme « plus belle qu'elle ». Les membres du comité mixte de sécurité et les notables nouvellement élus ont immédiatement arrêté le présumé auteur ainsi que sa concubine Liduine Mbazumutima et les ont conduits au cachot du commissariat provincial de la police à Muramvya.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 décembre 2022 indique qu'en date du 20 décembre 2022, vers 15 heures, sur la colline Mudusi, commune Gatara, province Kayanza, Agrippine Sabukunze, âgée de 45 ans, mère de 5 enfants, a été battue à coups de poing par son mari, Vincent Ntakirutimana, âgé de 50 ans. Selon des sources sur place, vers 12 heures, Agrippine discutait avec son voisin Eric Mugozi et Vincent a accusé sa femme d'entretenir des relations extra conjugales avec cet homme. Selon les mêmes sources, le chef collinaire, Mathieu Kabura est intervenu en obligeant Vincent de faire soigner sa femme mais il a refusé.

LIGUE ITEKA

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 décembre 2022 indique qu'en date du 22 décembre 2022, sur la colline Mudusi, commune Gatara, province Kayanza, Godelieve Harerimana, âgée de 38 ans, a été battue et cassée le bras gauche par son mari, Ezéchiel Ntirampeba, âgé de 43 ans. Selon des sources sur place, Ezéchiel avait vendu 10 kg de haricot de la famille pour trouver de l'argent à donner à sa concubine Marie Rose Bukuru avec qui il a deux enfants nés en dehors du mariage. Selon les mêmes sources, la victime a fui la même nuit et a demandé l'hospitalité chez ses voisins avant de retourner le lendemain chez ses parents sur la colline Gihororo où elle s'est fait soigner par un tradi-praticien. En date 27 décembre 2022, la victime a saisi le tribunal de résidence de Gatara pour la demande du divorce.

Une femme battue en commune et province Rutana

En date du 28 décembre 2022, sur la colline Kibinzi, zone, commune et province Rutana, Joselyne Munezero, âgée de 33 ans, a été battue et blessée au niveau de l'œil gauche à l'aide d'un bâton par son mari, Edouard Nyandwi, âgé de 41 ans. Selon des sources sur place, la cause est que Joselyne s'était opposé à la vente d'une propriété foncière. Joselyne a été conduite au CDS Rongero tandis que le présumé auteur a pris le large.

LIGUE ITEKA